

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 décembre 2022

Convocation en date du 29 novembre 2022,
Nombre de délégués en exercice : 37

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : M. André MOINGEON

N° D2022058

Objet : Décision modificative
n°3/2022

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	27
Pour	27
Contre	0
Abstention	0

Présents :

CA3B : Guy ANTOINET – Bernard BIENVENU - Yves CRISTIN –
Jonathan GINDRE - Mireille MORNAY – Thierry PALLEGOIX -
Bernard PERRET – Jean Luc ROUX – Jean Marc THEVENET –
CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS – Elisabeth LAROCHE
- André MOINGEON – Max ORSET – Paul VERNAY
CCD : Gérard BRANCHY – Sonia PERI
CCMP : Claude CHARTON – Christine FRANCOIS -
3CM : Jean Philippe FAVROT – Philippe GUILLOT-VIGNOT -
Andrée RACCURT
RAPC : Antoine BAUTAIN

Excusés remplacés par le suppléant :

CA3B : Patrick BAVOUX remplacé par Michel FONTAINE
CCD : Jean François JANNET remplacé par Philippe PAILLASSON

Excusés ayant donnés procuration :

CA3B : Benjamin RAQUIN pouvoir Jean Luc ROUX
CCMP : Josiane BOUVIER pouvoir à Christine FRANCOIS

Excusés :

CA3B : Patrick BOUVARD – Jean Luc EMIN
CCPA : Gilbert BOUCHON
CCD : Audrey CHEVALIER
CCBS : Jean Jacques BESSON – Philippe PLENARD
RAPC : Frédéric MONGHAL
CCV : Guy DUPUIT

Absents :

CCPA : Frédéric TOSEL
HBA : Alain AUBOEUF

Monsieur Bernard Perret, Vice-président finances, expose :

En investissement des transferts de compte à compte sont à prévoir notamment concernant la part de « Gros Entretien Réparation » d'Ovade affectée en investissement

Il y a lieu de procéder à la décision modificative 3/2022 telle que présentée dans le tableau ci-dessous.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n°2022017 du 29 mars 2022 du Comité syndical approuvant le budget primitif 2022, et les délibérations D2022032 du 5 juillet 2022 et D2022048 du 4 octobre 2022 du Comité Syndical approuvant les décisions modificatives n°1/2022 et n°2/2022

Investissement Dépenses				
N° compte	Intitulé	BP+DM	DM 3/2022	Nv montant
21534	Réseau d'électrification	39 543.41	1 300.00	40 843.41
21538	Autres réseaux	0.00	3 300.00	3 300.00
2158-ONA	Autres installations, matériels et outillages techniques	589 589.89	151 000.00	740 589.89
2183-ONA	Matériel de bureau et matériel informatique	18 602.38	30 000.00	48 602.38
2313-ONA	Travaux – Ovade	442 600.00	-181 000,00	261 600.00
2315-144	Exploitation casier 4	204 423.58	21 000.00	212 423.58
2315-112	Exploitation casier 3	31 500.00	1 000.00	32 500.00
2315-157	Exploitation casier 5	100 500.00	22 000.00	122 500.00
2315-155	Installation cuve souple	80 000.00	-48 600.00	22 471.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			0.00	

Le Comité syndical,
Où l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n°3 de l'exercice 2022 telle que détaillée ci-dessus

AUTORISE le Président à signer et intervenir.

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.



 Yves CRISTIN
 Président